

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/01/22-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 janvier 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 décembre 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Offre de formation 2018
Maquettes d'enseignement : compléments et corrections

Le conseil d'administration approuve la modification apportée à la maquette du master mention «Droit social» conformément au document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 22 janvier 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Offre de formation 2018
Maquettes d'enseignement : compléments et corrections
Avis favorable de la CFVU du 7 décembre 2018 - Soumis à l'approbation du CA du 22 janvier 2019

Composante	Diplôme	Mention	Parcours-type	Nature des compléments ou corrections
FDSP	Master	Droit social		Modification de la maquette du master mention "Droit social" suite à l'obtention de la labellisation "Académie d'Excellence". Pour chacun des quatre semestres du cursus, ajout d'une UE, "Académie Excellence "Labjus"", non créditée et non évaluée constituée d'heures de conférences et d'heures relatives à l'accompagnement pratique et pédagogique. * En M1, - par semestre, 6 heures de conférences et 6 heures d'accompagnement pratique et pédagogique. * En M2, - par semestre, 9 heures de conférences et 22 heures d'accompagnement pratique et pédagogique.

Composante : FDSP Droit Science Politique AIX

Diplôme : Master Droit social

État : Validée par la composante et transmise à l'établissement

Tableau récapitulatif des parcours type

Parcours type	Heures étu. min	Heures étu. max	Charges HETD	Effectifs prévisionnels et Localisation des enseignements	Modalités d'enseignements hors CM/TP	Crédits stage / mémoire
Master Droit social : Droit des relations de trava...	907	907	1,178.5	FDSP, Aix-en-Provence : 90	Pédagogie active Ens. supplémentaires Projet/Mémoire Stage	6 de stage 10 de mém/prj

TOTAL	-	-	-	90	-	-
-------	---	---	---	----	---	---

Structure haute de la formation limitée aux semestres (8 lignes)

Nom élément		ECTS
M5DSO : Master Droit social (FRM)		120
M5DSO201 : Master Droit social : Droit des relations de travail et de la protection sociale (DRTPS) (PT)		120
DSO4AA : Master 1 Droit social (AN)		60
DSOASAT : Semestre 1 M1 Droit social (SE)		30
DSOBSAT : Semestre 2 M1 Droit social (SE)		30
DSO5AA : Master 2 Droit social : Droit des relations de travail et de la protection sociale (AN)		60
DSOCSAA : Semestre 3 M2 Droit social : Droit des relations de travail et de la protection sociale (DRTPS) (SE)		30
DSODSAA : Semestre 4 M2 Droit social : Droit des relations de travail et de la protection sociale (DRTPS) (SE)		30

lignes 1 à 8 sur un total de 8 lignes

Liste des éléments pédagogiques de la formation (UE) et total ECTS par semestre et année (31 lignes)

Nom de l'élément pédagogique		Groupes CM/TD/TP	ECTS	Tronc Commun	Semestre
DSOAU6 : Intégrer en langue étrangère (S1)		-	2		1
DSOAU7 : Elargir les compétences pré professionnelles (S1)		-	2		1
DSOAU08 : Académie Excellence "Labjus"		1 / - / -			1
DSOAU4 : Compléter ses compétences (S1)		1 / - / -	4	X	1
DSOAU5 : Elargir sa culture juridique (S1)		-	4	X	1
DSOAU1 : Maîtriser les fondamentaux des relations individuelles		1 / 2 / -	6	X	1
DSOAU2 : Maîtriser les fondamentaux des relations collectives		1 / 2 / -	6	X	1
DSOAU3 : Approfondir les fondamentaux (S1)		1 / - / -	6	X	1
DSOBU6B : Intégrer en langue étrangère (S2)		-	3		2
DSOBU7B : Stage		-	2		2
DSOBU5 : Elargir sa culture juridique (S2)		-	3		2
DSOBU7A : Mémoire		-	2		2
DSOBU6A : Intégrer en langue étrangère		-	3		2
DSOBU4 : Compléter ses compétences (S2)		1 / - / -	4	X	2
DSOBU1 : Maîtriser les fondamentaux de la rupture du contrat		1 / 2 / -	6	X	2
DSOBU10 : Académie Excellence "Labjus"		1 / - / -			2
DSOBU3 : Approfondir les fondamentaux (S2)		1 / - / -	6	X	2
DSOBU2 : Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale		1 / 2 / -	6	X	2
DSOCU4 : Normes et relations de travail internationales		1 / - / -	6	X	3
DSOCU5 : Compétences linguistiques		- / 1 / -	4	X	3
DSOCU3 : Condition de travail et santé au travail		1 / - / -	8	X	3
DSOCU2 : Dialogue social appliqué		1 / - / -	6	X	3
DSOCU1 : Relation individuelle travail appliqué		1 / - / -	6	X	3
DSOCU06 : Académie Excellence "Labjus"		1 / - / -			3
DSODU3 : Mémoire		1 / - / -	8	X	4
DSODU4 : Stage		-	6	X	4
DSODU1 : Contentieux sociaux		1 / - / -	8	X	4
DSODU05 : Académie Excellence "Labjus"		1 / - / -			4
DSODU2 : Protection sociale appliquée		1 / - / -	8	X	4
TOTAL		-	-	108	-

lignes 1 à 31 sur un total de 31 lignes

Heures étudiant

Nature	Heures étudiant minimum	Heures étudiant maximum
CM	807	807
TD	91	91
TP	9	9
Total heures étudiant	907	907

Charges d'enseignement

Nature	Charges en HETD
Heures d'enseignement	1178.5
Pédagogie active	0
TOTAL	1178.5

Diagnostics PACOME :

Alerte : élément "Compléter ses compétences (S1)" (DSOAU4) : Nous devons avoir entre 6 et 10 heures par crédit (actuellement 56 heure(s) pour 4 crédits).
 Alerte : élément "Elargir sa culture juridique (S1)" (DSOAU5) : Nous devons avoir entre 6 et 10 heures par crédit (actuellement 56 heure(s) pour 4 crédits).
 Alerte : élément "Compléter ses compétences (S2)" (DSOBU4) : Nous devons avoir entre 6 et 10 heures par crédit (actuellement 56 heure(s) pour 4 crédits).
 Alerte : élément "Intégrer en langue étrangère" (DSOBU6A) : Nous devons avoir entre 6 et 10 heures par crédit (actuellement 32 heure(s) pour 3 crédits).
 Alerte : élément "Intégrer en langue étrangère (S2)" (DSOBU6B) : Nous devons avoir entre 6 et 10 heures par crédit (actuellement 32 heure(s) pour 3 crédits).
 Alerte : Évaluation terminée : 1 179 HETD.

Validation

Mentions obligatoires à compléter :

Approbation par le conseil de composante en date du 15/11/2018

Commentaires :

à l'unanimité

Fait à Marseille

, le **03/12/2018**

Validation (O/N) : ☒ N

Signature du directeur de la composante :

Le Doyen

Jean-Philippe AGRESTI
